

L'OPTION LANGUE ET CULTURE EUROPEENNE AU COLLEGE J. MONOD

LES OBJECTIFS :

- ☞ améliorer la maîtrise de la langue italienne et enrichir la culture générale
- ☞ favoriser l'ouverture d'esprit à une nouvelle culture en référence à l'axe 3 du projet d'établissement.
- ☞ appréhender la langue par le biais d'échanges linguistiques avec un collège partenaire, de correspondances, de sorties ou d'activités culturelles.

LE PUBLIC CONCERNE :

- ☞ L'option LCE est ouverte aux élèves italianisants de 4^{ème} motivés et désireux d'approfondir leurs connaissances linguistiques et culturelles dans la langue.

LES MODALITÉS :

- ☞ Elle comprend un horaire renforcé d'une heure hebdomadaire, qui s'ajoute aux deux heures trente d'enseignement traditionnel.

LES CONTENUS :

- ☞ La ville, la musique, la gastronomie, l'art, le sport et la mode seront étudiés à travers le prisme de la ville de Milan (**approche culturelle**) et seront reliés à des tâches complexes telles que jeux de memory, ateliers, Trivial Pursuit, Escape Game. Le parti pris est de privilégier **une démarche actionnelle** permettant ainsi à l'élève d'être au cœur de son apprentissage. Elle s'inscrit, également, dans le CECR (Cadre Européen commun de références) ainsi que dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel du socle commun de connaissances.

L'OPTION LCE AU COLLEGE ET APRES ?

- ☞ En fin de 3^{ème}, les élèves pourront intégrer la section européenne au lycée Mendès France de Vitrolles et suivre un enseignement de la langue dans une matière non linguistique
- ☞ A partir de 12/20 au baccalauréat, l'élève bénéficiera de la mention « section européenne » sur son diplôme.
- ☞ C'est une valeur ajoutée pour de nombreux dossiers lors de candidatures dans certaines écoles, universités en France ou en Italie (Erasmus)